



Programme local de prévention des déchets Est Lozère & Haut-Allier

19 Rue de l'Eglise
48800 VILLEFORT

Tél : 04 66 46 80 67
Port : 06 78 37 44 02
loti.a@villefort-cevennes

Dossier presse

Composter, le bon geste pour valoriser nos déchets !

Distribution de composteurs

Edition 2014

Les élus des Communautés de communes du Goulet-Mont Lozère, de Grandrieu, de Villefort, de Cayres Pradelles et du SICTOM des Hauts-Plateaux souhaitent développer la pratique du compostage car celle-ci permet de limiter notre production de déchets (1/3 sont compostables) et de nourrir nos sols.

Après le succès de la première campagne de distribution de composteurs aux particuliers, l'opération est renouvelée en 2014 et s'étend maintenant aux gros producteurs (restaurations collectives, campings, gîtes, immeubles, commerces de fruits et légumes...).

Vous habitez sur le territoire du Programme de prévention des déchets Est-Lozère et Haut-Allier, vous pouvez réserver votre composteur en contactant votre Communauté de communes ou le SICTOM des Hauts-Plateaux. Le compostage est aussi un geste compatible si vous n'avez pas de jardin, via le compostage en pied d'immeuble ou de quartier, pour en savoir plus contacter vos chargés de mission réduction des déchets. Si vous êtes un établissement ayant un service de restauration collective, un établissement scolaire, un prestataire touristique ou un commerçant ayant un rayon primeur les chargés de mission prévention peuvent également vous accompagner à la mise en place du compostage dans votre structure.

Enfin, des animations gratuites sur tout le territoire du Programme de prévention des déchets seront proposées afin de vous informer sur les bons gestes pour obtenir un compost de qualité.

Pour en savoir plus rendez-vous sur le site www.lozere.fr/le-programme-de-prevention-des-dechets-est-lozere-et-haut-allier.html

Des composteurs fabriqués localement :

L'ESAT « Les ateliers du prieuré » à Laval-Atger, qui propose une activité professionnelle à plus de 120 personnes handicapées, a comme principale activité le travail du bois et notamment la création de ruche et de palettes. L'ESAT élargit maintenant son activité à la fabrication de composteurs. Depuis 2 ans, il fabrique des composteurs de 400L pour le Programme Est Lozère et Haut-Allier. En 2013, 600 pièces ont été produites et nous en espérons autant pour 2014.

Les élus du Programme et l'ESAT sont fiers de ce partenariat qui fait travailler l'économie locale puisqu'en plus de la vingtaine de personnes de l'ESAT qui travaillent à la fabrication des composteurs, le bois vient des scieries locales, le traitement du bois se fait à Langogne et le matériel de quincaillerie est lui aussi acheté localement. Enfin Mr Picard, Directeur des Ateliers du Prieuré, souligne que « ce projet local est aussi très apprécié par les travailleurs handicapés qui voient les composteurs installés dans les jardins et que cela valorise leur travail et leur savoir-faire ».

Pour aller plus loin

Les avantages du compostage sont nombreux : réduire de 30% le volume d'ordures ménagères à traiter par les collectivités, enrichir son jardin sans frais car il limite la consommation d'engrais mais également d'eau et de pesticides.



Pour 10 €, faites une fleur à votre jardin !

Édition 2014

I ♥ my compost

Pour toutes informations contactez le programme de réduction des déchets 04 66 46 80 67

Composter, le bon geste pour valoriser vos déchets !

Les élus des Communautés de communes du Goulet-Mont Lozère, de Grandrieu, de Villefort, de Cayres Pradelles en Haute-Loire et du SICTOM des Hauts-Plateaux, l'ADEME et les Conseils généraux souhaitent développer la pratique du compostage pour favoriser le recyclage de la matière organique chez les particuliers et chez les gros producteurs (restaurations collectives, campings, gîtes, immeubles, ...)

Ainsi après le succès de la première campagne de distribution de composteurs aux particuliers, l'opération est renouvelée en 2014 et s'étend maintenant aux gros producteurs. Des animations gratuites vous seront proposées afin de vous informer sur la bonne pratique du compostage. Pour en savoir plus rendez-vous sur le site www.lozere.fr/le-programme-de-prevention-des-dechets-est-lozere-et-haut-allier.html



Une fabrication locale

L'ESAT « Les ateliers du prieuré » à Laval-Atger, qui propose une activité professionnelle à plus de 120 des personnes handicapées, a comme principale activité le travail du bois et notamment la création de ruche et de palettes. L'ESAT élargie maintenant son activité à la fabrication de composteurs. Depuis 2 ans, il fabrique des composteurs de 400L pour le Programme Est Lozère et Haut-Allier. En 2013, 600 pièces ont été produites et nous en espérons autant pour 2014.



Les élus du Programme et l'ESAT sont fiers de ce partenariat qui fait travailler l'économie local puisqu'en plus de la vingtaine de personnes de l'ESAT qui travaille à la fabrication des composteurs, le bois vient des scieries locales, le traitement du bois se fait à Langogne et le matériel de quincaillerie est lui aussi acheté localement. Enfin Mr Picard, Directeur Adjoint des ateliers du Prieuré, souligne que « ce projet local est aussi très apprécié par les travailleurs handicapés qui voient les composteurs installés dans les jardins et que cela valorise leur travail et leur savoir-faire ».



Historique

Depuis 2012, le SICTOM des Hauts Plateaux et les Communautés de communes du Goulet Mont-Lozère, de Margeride Est, de Villefort et du Pays de Cayres-Pradelles, en partenariat avec l'ADEME et les Conseils Généraux se sont engagés dans un Programme Local de Prévention des Déchets

Ce dispositif, issu du Grenelle de l'environnement, a pour objectif principal de diminuer, d'ici 5 ans, de 7% la quantité d'ordures ménagères collectées, soit moins 26 Kg/an/habitant.

Plus de 30% de nos déchets sont compostables, pourtant seule une très faible partie est actuellement valorisée et leur énorme potentiel gaspillé. Le compostage permet le retour au sol de ces matières organiques et contribue à réduire les quantités de déchets enfouis.

Fort de ce constat, depuis 2013 le Programme Local de Prévention des Déchets Est-Lozère & Haut-Allier, souhaite développer la pratique du compostage individuel et collectif.

Le compostage une idée fertile

Le compostage est un processus 100% naturel de décomposition des bio-déchets en humus

Pour bien composter les règles sont simples :

- 1 - faire des apports de matière variée (déchets de cuisine, pelouse, mais aussi des feuilles mortes, cartons et petits branchages)
- 2 - Aérer, en remuant le contenu du compost, pour éviter les mauvaises odeurs et la fermentation.
- 3 - Veiller à une bonne humidité (ni trop, ni trop peu) pour permettre aux micro-organismes d'agir.

Les avantages du compostage sont nombreux :

Il contribue à la préservation de l'environnement :



Le compostage permet de valoriser nos déchets et ainsi de réduire le transport, le traitement et la mise en décharge des déchets.

Il améliore la fertilité du jardin :

Le compost est un engrais naturel qui améliore la qualité du sol et ainsi favorise le bon développement des plantes du jardin et du potager et permet de limiter la consommation de produits phytosanitaires et d'eau.

Qui est concerné

Pour les particuliers :

Il est proposé aux particuliers couvert par le Programme Local de Prévention des Déchets Est Lozère & Haut-Allier, d'acquérir dès maintenant un composteur, en bois et fabriqué à L'ESAT Le Prieuré près de Grandrieu, à un tarif réduit grâce à la participation financière des collectivités, aux subventions de l'ADEME et des Conseils Généraux de la Lozère et de la Haute-Loire.

Vous pouvez réserver votre composteur en vous adressant à votre communauté de communes ou au SICTOM.

Allenc, Bagnols les bains, Belvezet, Chadenet, Chasserades, Cubières, Cubières, Le Bleymard, Mas d'Orcières, Saint Frézal d'Albuges, Saint Julien de Tournel, Sainte Hélène :		Communauté de Communes du Goulet Mont-Lozère Route du Mont Lozère 48190 Le BLEymard Tel : 04.66.31.68.85
Altier, La Bastide Puylaurent, Pied de borne, Pourcharesses, Prévençères, Saint André Capcèze, Villefort :		Communauté de Communes de Villefort 19 rue de l'Eglise 48800 Villefort Tel : 04 66 46 80 67
Chambon le Château, Grandrieu, La Panouse, Laval Atger, Saint Bonnet de Montauroux, Saint Paul le Froid, Saint Symphorien :		Communauté de Communes de Margeride Est Le Bourg 48600 Grandrieu Tel : 04 66 46 03 71
Alleyras, Arlempdes, Barges, Cayres, Costaros, Lafarre, Landos, Le Bouchet Saint Nicolas, Ouides, Pradelles, Rauret, Saint Arcons de Barges, Saint Didier d'Allier, Saint Etienne du Vigan, Saint Haon, Saint Jean Lachalm, Saint Paul de Tartas, Seneujols, Vielprat :		Communauté de Communes du Pays de Cayres-Pradelles Le Bourg 43490 Costaros Tel : 04 71 57 88 00

Arzenc-de-Randon, Auroux,
Chastanier, Châteauneuf-de-
Randon, Chaudeyrac, Cheylard
l'Évêque, Fontanes, Langogne,
Laubert, Luc, Montbel, Naussac,
Pierrefiche, Rocles, Saint Flour
de Mercoire, Saint Jean la
Fouillouse, Saint Sauveur de
Ginestoux :



SICTOM des Hauts plateaux

Place de la république
48 300 Langogne
Tel : 04.66.46.80.75

Pour les logements collectifs :

Le compostage est aussi un geste compatible si vous n'avez pas de jardin, via le compostage en pied d'immeuble ou de quartier.

Pour les établissements ayant une restauration collective :

Les établissements scolaires, les foyers de vie, les maisons de retraite, sont de gros producteurs de biodéchets, l'installation d'un pavillon de compostage dans l'établissement est la solution pour réduire leur quantité de déchets.

Pour les prestataires touristiques :

Le Programme souhaite juguler le pic de déchets de la saison estivale et accompagne les prestataires touristiques dans la mise en œuvre de gestes en faveur de l'environnement, dont le compostage.

Pour les commerçants ayant un rayon primeur

Les fruits et légumes non consommables peuvent être valorisés par compostage et ainsi l'entreprise s'inscrit dans une démarche éco-responsables.

Pour avoir plus d'information ou pour vous engager dans une action éco-citoyenne, contacter votre Chargée de mission prévention des déchets, Amandine Loti, par e-mail ou par courrier :

Programme de Prévention des déchets
19 Rue de l'église - 48800 Villefort
loti.a@villefort-cevennes.com

Les partenaires :

L'ADEME

ADEME



Agence de l'Environnement
et de la Maîtrise de l'Energie

Créée en 1992, l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie met à disposition des entreprises, des collectivités territoriales, des administrations et du grand public, ses capacités d'expertise et des moyens financiers pour aider à la mise en œuvre de démarches de développement durable.

L'ADEME Languedoc Roussillon soutient financièrement les Programmes Locaux de Prévention des Déchets et l'opération de Promotion du compostage.

Le conseil général de la Lozère



Il assure le suivi du Plan de Prévention et de Gestion des Déchets Non Dangereux et s'est engagé en 2011 dans un Plan de Prévention des Déchets. Ainsi le conseil général soutient financièrement les Programmes Locaux de Prévention des Déchets et l'opération de Promotion du compostage.

Le conseil général de Haute-Loire



Il assure le suivi du Plan de Prévention et de Gestion des Déchets Non Dangereux et soutient financièrement l'opération de Promotion du compostage.

Le SDEE



Le Syndicat Départemental d'Electrification et d'Equipement de la Lozère, regroupant l'ensemble des communes pour les compétences en collecte secondaire et traitement des déchets, assure la gestion départementale des déchets.